



Le Saint-Siège

**DISCOURS DU PAPE BENOÎT XVI
À S.E. M. IVAN REBERNIK
AMBASSADEUR DE SLOVÉNIE PRÈS LE SAINT-SIÈGE
À L'OCCASION DE LA PRÉSENTATION DES LETTRES DE CRÉANCE***

*Palais pontifical de Castelgandolfo
Samedi 16 septembre 2006*

Monsieur l'Ambassadeur,

L'acte cordial et solennel de la présentation des Lettres qui vous accréditent comme Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de Slovénie près le Siège apostolique, rappelle les relations millénaires entre le Successeur de Pierre et le bien-aimé peuple que vous représentez ici. Soyez le bienvenu, Monsieur l'Ambassadeur. Je suis certain que les sentiments que vous évoquez à travers les paroles que vous m'avez adressées reflètent les convictions intimes de vos compatriotes à l'égard du Pape. Je prends acte avec une sincère satisfaction de ces sentiments authentiques, en exprimant aux Autorités qui vous accréditent, et en particulier au Président de la République S.E. M. Janez Drnovsek, ma reconnaissance et mon appréciation. La République de Slovénie, dans sa liberté originelle, cultive un dialogue fécond et constructif avec les instances ecclésiastiques présentes sur le territoire, en reconnaissant leur contribution décisive à la vie de la nation. Cela confirme le fait que les traditions catholiques, qui caractérisent depuis toujours le peuple slovène, constituent un trésor précieux auquel puiser pour exprimer l'identité elle-même la plus profonde et véritable de cette noble terre.

C'est dans ce cadre que se sont développées de façon féconde les relations cordiales entre les Slovènes et le Siège de Pierre: celles-ci sont exprimées aujourd'hui encore par les bonnes relations bilatérales que vous avez voulu à juste titre évoquer. Depuis les premiers siècles du christianisme, la force de l'Évangile a œuvré en terre slovène, comme le révèle la présence de saints comme saint Victorin et saint Maximilien, dont le témoignage a contribué à l'affirmation de la foi chrétienne parmi les peuples qui, au VII^e siècle, se sont installés dans l'actuelle Slovénie.

Comment ne pas penser également à la figure d'un Evêque comme le bienheureux Anton Martin Slomsek qui, à une époque plus récente, a encouragé le réveil national en accomplissant une oeuvre précieuse en tant que formateur du peuple slovène? Le christianisme et l'identité nationale sont étroitement liés. Il est donc naturel qu'il existe une profonde estime entre l'Evêque de Rome et le noble peuple qui trouve ici en Vous son représentant et sa voix.

Le fruit de ce dialogue intense et constructif, qui n'a pas été interrompu par les tristes événements du siècle qui vient de s'écouler, est l'Accord entre la République de Slovénie et le Saint-Siège sur des questions juridiques, en date du 14 décembre 2001. Il s'agit d'une entente importante, dont l'application fidèle ne pourra que renforcer les relations réciproques et la collaboration pour la promotion de la personne et du bien commun (cf. art. 1), dans le respect de la laïcité légitime de l'Etat. Toutefois, comme vous l'avez souligné à juste titre, il existe des questions encore ouvertes, qui attendent d'être affrontées et de trouver une solution opportune. Connaissant l'estime et l'affection des Slovènes pour le Pape, je suis certain que leurs représentants au niveau politique sauront interpréter leurs traditions, leur sensibilité, leur culture. En effet, le peuple slovène a le droit d'affirmer et de faire valoir l'âme chrétienne, qui en a façonné l'identité et l'a inscrit dans le contexte de l'Europe, dont les racines les plus profondes tirent leur force de la semence évangélique qui oeuvre sur le continent depuis presque deux millénaires.

Le devoir auquel doivent faire face les responsables actuels est d'identifier les méthodes opportunes pour transmettre aux nouvelles générations la connaissance et l'appréciation des valeurs du passé, en les rendant capables d'apporter, dans le millénaire qui vient de commencer, le riche patrimoine dont ils ont hérité. Celles-ci doivent donc être en mesure de parvenir à la connaissance concrète et spécifique des fondements culturels, éthiques et religieux sur lesquels la nation s'est édifiée au cours des siècles. Ce serait en effet une stratégie véritablement aveugle que de ne pas favoriser l'ouverture des jeunes à la connaissance des racines historiques dont s'écoule la sève nécessaire pour assurer à la nation de nouvelles saisons riches de fruits. Dans ce sens, la question de leur instruction, notamment en ce qui concerne les valeurs religieuses partagées par la majorité de la population, ne doit pas être éludée, si l'on ne veut pas risquer d'égarer progressivement les caractéristiques les plus spécifiques de la physionomie nationale. Ce qui est en jeu est le respect de la liberté même des citoyens, sur laquelle la République de Slovénie veille avec attention et que le Siège apostolique désire également promouvoir dans l'esprit de l'Accord susmentionné. Il en est de même, par ailleurs, de l'expérience d'autres peuples du continent, en particulier des peuples slaves qui, conscients de l'importance du christianisme pour leur identité sociale et de la contribution précieuse que l'Eglise peut offrir dans ce sens, ne se sont pas exemptés du devoir d'assurer, notamment au niveau législatif, que le riche patrimoine éthique et religieux continue de porter des fruits aux jeunes générations.

Puisse le dialogue instauré dans ce domaine entre les Autorités civiles et religieuses en Slovénie conduire - c'est le souhait que j'exprime volontiers en cette circonstance - à l'entente juste et sincère dont nous avons tant besoin! Cela ne manquera pas de bénéficier aux personnes

auxquelles, bien que dans une perspective différente, l'Etat et l'Eglise se sentent engagés à rendre un service nécessaire. Je peux assurer que l'Eglise catholique ne manquera pas de collaborer avec l'Etat de façon sincère et cordiale sans exiger aucun privilège pour elle, mais en soumettant des propositions qui, selon son jugement, peuvent contribuer au progrès commun de la nation.

Tandis que je souhaite que les relations cordiales entre la Slovénie et le Saint-Siège continuent de se développer sur les solides bases qui les ont guidées jusqu'à présent, je confirme mon estime et mon soutien personnel, ainsi que ceux de mes collaborateurs de la Curie Romaine, dans l'accomplissement de la haute mission qui vous a été confiée, et j'accompagne ces sentiments de l'invocation d'abondantes Bénédiction divines sur vous et sur les personnes qui vous sont chères.

**L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française n.48 p.6.*

© Copyright 2006 - Libreria Editrice Vaticana

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana